

Le Petit St-Pierrais



VIE MUNICIPALE

P 3 - 6

Nouveau site internet

Commémoration Armistice

Cérémonie des Voeux du Maire

Repas et colis des Aînés

Repas Intergénérationnels

Tonte et bricolage

Recensement de la population

CADRE DE VIE

P 7 - 12

Fête communale

Concours des maisons fleuries et potager

Concours de maisons et commerces
décorés

Gagnants du concours photos

Changement de la Taxe d'Enlèvement des
Ordures Ménagères à partir du 1er janvier
2025

Bacs à ordures - rappel des incivilités

Livre à déguster

Bibliothèque

Salon de la Peinture et de la Sculpture

Dictée à Saint-Pierre-des-Fleurs

ECOLE

P 13 - 14

Une nouvelle rentrée scolaire

Journée d'intégration

VIE ASSOCIATIVE

P 15 - 18

Articles et Programmation des associations

DIVERS

P 19

WEEK-END ROSE, encore une édition
réussie

EDITO

Saint-Pierraise, Saint-Pierrais,



Après un début d'été un peu tumultueux et de longues semaines d'attente, notre pays s'est enfin doté d'un nouveau gouvernement.

Lors de sa déclaration de politique générale, prononcée le 1er octobre devant l'Assemblée Nationale, Michel BARNIER a dit vouloir s'appuyer sur les élus locaux pour mener plusieurs chantiers prioritaires.

Mais l'un d'eux a de quoi inquiéter les élus celui de la réduction des dépenses des collectivités locales. Notre budget est déjà serré et la baisse éventuelle des dotations pourrait nuire à son équilibre et à l'avenir de projets engagés ou en cours.

Nous avons acté en 2023 le fait d'investir de façon conséquente au niveau de la RD 840 (route d'Elbeuf), notamment, par la création d'une voie douce, d'espaces de stationnements et une végétalisation importante. Ces travaux qui devaient avoir lieu courant de l'été, ont dû être reportés pour le début d'année 2025. En effet, nous avons déclaré l'appel d'offre d'avril infructueux et nous en avons dû en relancer un nouveau en août d'où ce décalage.

Conscients des enjeux climatiques, et désireux de mettre en place des actions afin de réduire les consommations et donc les empreintes carbone, nous continuerons d'investir dans l'éclairage public et dans les bâtiments communaux en remplaçant les éclairages qui ne l'étaient pas encore par du led.

Dans un autre domaine nous sommes régulièrement sollicités pour arbitrer des problèmes de voisinage liés aux débordements de haies ou autre végétation sur les propriétés voisines, les aboiements de chiens ainsi que des nuisances sonores. Vous trouverez dans ce présent bulletin un rappel de la législation applicable par arrêté du maire sur l'usage des outils à moteur et je compte sur chacun pour s'y conformer.

Enfin, cette fin d'année 2024 sera encore riche en activités diverses et variées. Je m'en réjouis et remercie tous les président(e)s et les bénévoles pour leur engagement dans l'animation de notre village.

Les fêtes de fin d'année arrivant rapidement, je vous souhaite de très belles fêtes entourées des personnes qui vous sont chères.

Cordialement

Bruno Germain
Maire de Saint-Pierre-des-Fleurs



VIE MUNICIPALE

NOUVEAU SITE INTERNET

Découvrez le nouveau site internet de la commune de Saint-Pierre-des-Fleurs à compter du **1er janvier 2025 !**
L'ancien site de la ville avait besoin d'une cure de jouvence ! Plus moderne, plus pratique et plus proche de vous, le site internet de la ville a été entièrement reconstruit et repensé.

L'accès à l'information est simplifié pour que chacun puisse s'y retrouver le plus rapidement possible. L'accueil du site propose des accès rapides et des entrées par thèmes, renvoyant directement vers l'ensemble des articles associés. Sa présentation dynamique et ses rubriques clairement identifiables faciliteront votre navigation.

Ce nouveau site permettra également à la commune de réaliser une économie non négligeable puisqu'il est totalement géré par le personnel communal. Il permettra de faire l'économie d'un abonnement de 1015,00 €.
Nous vous rappelons que vous pouvez également suivre l'actualité de la commune sur :

- Facebook 
- Panneau Pocket 

Restez connectés pour ne rien manquer de la vie de votre commune !



Saint-Pierre-des-Fleurs

Site officiel de Saint-Pierre-des-Fleurs



VIE MUNICIPALE

11 NOVEMBRE
1918



CHANGEMENT D'HORAIRE !

COMMÉMORATION ARMISTICE

La cérémonie de commémoration du 106 ème anniversaire de l'Armistice du **11 novembre 1918** se déroulera à 10h00 au **monument aux Morts**, place Jean Sulpice en présence du Conseil Municipal, de L'Union Nationale des Anciens Combattants, du Conseil Municipal des Jeunes et de la Société d'Histoire de Saint-Pierre-des-Fleurs.

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour rendre hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour la paix.

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Monsieur le Maire Bruno Germain et le Conseil Municipal vous convient à la cérémonie des vœux du maire qui aura lieu le **samedi 11 janvier à 18h30 à la salle des fêtes**.



REPAS ET COLIS DES AÎNÉS

Dimanche 20 octobre 2024, nos aînés se sont réunis pour le traditionnel repas, à la salle des fêtes décorée avec soin par les membres du CCAS. L'ensemble de la décoration confectionnée par Danièle Haudiquet, s'inscrivait dans le thème « Oriental »

La journée a débuté par la remise d'un bouquet de fleurs à notre doyenne, Jacqueline DUFOREAU (94 ans), et d'une bouteille de champagne à notre doyen, Michel DURAND (91 ans).

Les convives ont eu le plaisir de déguster un délicieux repas préparé par le traiteur « La Mère Boutard » et sa chaleureuse équipe, tout en profitant d'une animation musicale proposée par Marc Animation. Cet après-midi a été vivement apprécié par tous les participants.

Cette journée fut également l'occasion d'avoir une pensée émue pour notre ancienne doyenne, Charlotte Bourdon, qui nous a quittés le 8 juillet dernier.

Pour les Saint-Pierrais ayant choisi le colis festif, celui-ci sera distribué courant décembre durant les permanences organisées par les membres du CCAS. Ce colis est proposé par la boutique Saveurs et Traditions à Elbeuf et conditionné par l'ESAT Les Papillons Blancs.

À l'année prochaine !



REPAS INTERGÉNÉRATIONNELS

Nouveau à Saint-Pierre-des-Fleurs, des repas intergénérationnels
À partir du mois de Janvier 2025, nous vous proposons de venir déjeuner au restaurant scolaire de l'école Louis Pergaud.
Un repas complet sur réservation vous sera servi suivi d'une pause café à la bibliothèque.
Des informations complémentaires vous seront très bientôt transmises.

TONTE ET BRICOLAGE OUI MAIS PAS N'IMPORTE QUAND

Afin de lutter contre les bruits de voisinage, Monsieur le Maire a pris un nouvel arrêté modifiant les horaires au cours desquels les habitants de Saint-Pierre-des-Fleurs ont le droit de bricoler ou de jardiner.

QUEL JOUR ET À QUELLE HEURE JE PEUX TONDRE ?

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h à 20h

Les samedis de 9h à 12h30 et de 14h à 19h

Les dimanches de 10h à 12h



Restaurant scolaire intergénérationnel

*Venez partager
Un moment convivial
ET CHALEUREUX*

*Quand vous voulez,
QUAND VOUS POUVEZ*

*Repas complet
VARIE, EQUILIBRE*

DÉPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement de Bernay
Canton de Bourgtheroulde-Infreville
COMMUNE DE SAINT-PIERRE-DES-FLEURS
N° identification : 27.3.01.593
Correspondance : 27370 St Pierre-des-Fleurs
N/REF : BG/CC
Objet : Lutte contre le bruit dans la commune de Saint Pierre des Fleurs.

ARRÊTÉ DU MAIRE

Le Maire de la commune de SAINT-PIERRE-DES-FLEURS,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2212-1 ; L 2212-2 ; L 2213-4 ; L 2214-4. L 2215-1 0 L 2215-3. L 2542-10.

VU la Loi 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales ;

VU l'arrêté préfectoral DTARS-SE/ n° 19-14 du 25 septembre 2014 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage dans le Département de l'Eure ;

VU l'arrêté préfectoral modificatif DTARS-SE/ n° 19-14 du 20 Août 2024 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage dans le Département de l'Eure ;

Considérant que l'article 7 de l'arrêté préfectoral DTARS-SE/ n° 19-14 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage dans le département de l'Eure étant abrogé et remplacé des dispositions permettant les activités le dimanche et les jours fériés de 10H à 12H,

Considérant qu'en application des articles L 1311-2 du Code de la santé publique et des articles L 2212-2 et L 2214-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire est en droit de renforcer les dispositions de l'arrêté préfectoral susvisé,

Considérant la nécessité de maintenir la tranquillité publique dans l'ensemble de la commune de Saint Pierre des fleurs,

ARRÈTE

ARTICLE 1 : Sur tout le territoire de la commune de Saint Pierre des Fleurs, les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, etc., susceptible de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12H30 et de 14H00 à 20H.
- Les samedis de 9H00 à 12H30 et de 14H00 à 19H00.
- Les dimanches de 10H à 12H.

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Eure.

ARTICLE 3 : M. le Maire de la commune de Saint Pierre des Fleurs, le Commandant le Groupement de Gendarmerie du Neubourg, le Garde Champêtre de la commune de Saint Pierre des Fleurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint Pierre des Fleurs, le 18 octobre 2024.

Le Maire,
Bruno GERMAIN



VIE MUNICIPALE

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, notre commune réalise avec l'Insee le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer projets et activités pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent par exemple de calculer les dotations financières de l'Etat au profit de la commune, de prévoir les équipements publics nécessaires.

Pratiquement, comment cela va-t-il se dérouler ?

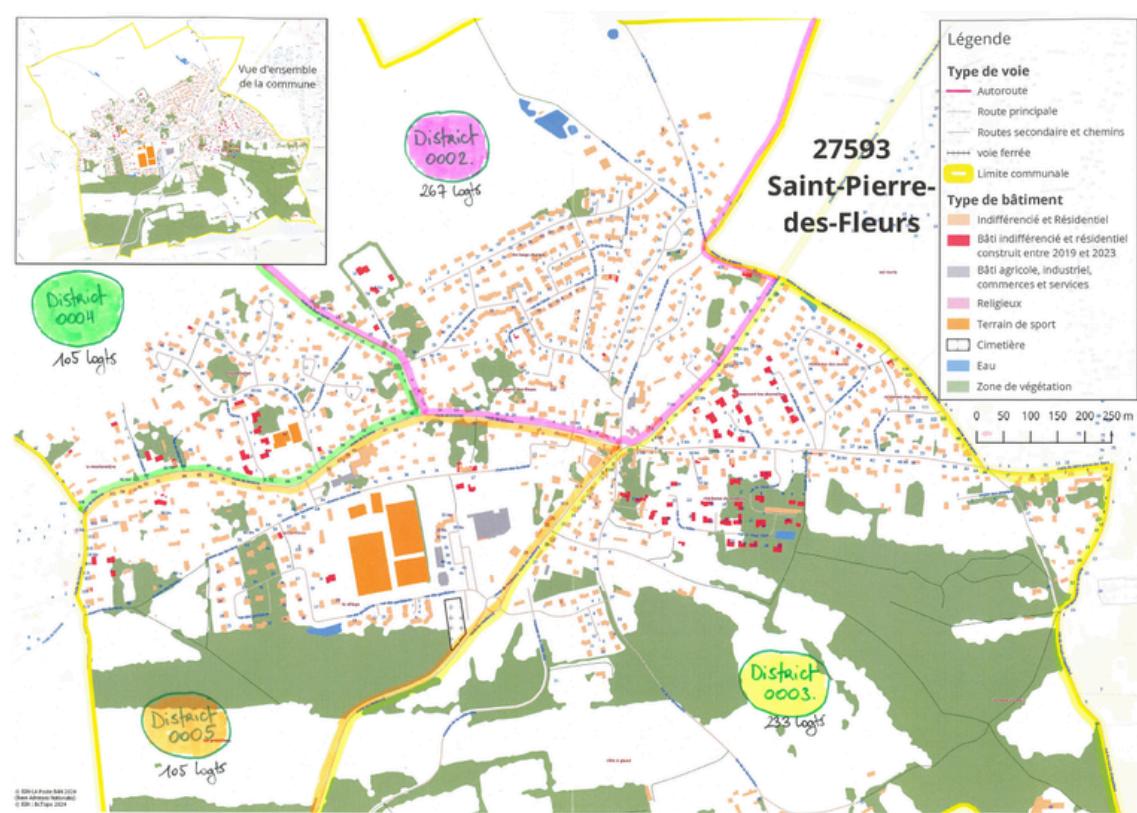
Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet et un numéro, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

- Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.
- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis et récupérés par l'agent recenseur à votre demande

L'équipe du recensement recrutée par la commune est composée de :

Mme Anne Grossin - district 0002
M. Bernard Rossignol – district 0003

Mme Marie-Martine Ségeron – district 0005
M. Jean Luc Carpentier étant agent coordinateur de l'équipe en lien avec la mairie.



CADRE DE VIE

FÊTE COMMUNALE

Cette année encore, la fête communale a été un succès.

Fête foraine, concours, repas champêtre, foire à tout, retraite aux flambeaux et feu d'artifice ont rassemblé petits et grands dans une ambiance festive et conviviale.

Ce week-end festif n'aurait pas été possible sans l'engagement de tous.

Monsieur le Maire, Bruno Germain, Madame Nathalie Ricard, Adjointe en charge des fêtes et cérémonies, ainsi que l'ensemble de la Municipalité tiennent à adresser leurs remerciements sincères :

Aux Vikings de Saint-Pierre,

À toutes les associations qui ont proposé des animations et participé activement tout au long du week-end,

Au personnel communal pour son investissement,

À Madame Barat, Vice-Présidente du CCAS, aux membres du CCAS et à tous les jeunes bénévoles qui ont assuré avec enthousiasme le service lors du repas des Aînés.

Merci à toutes et à tous pour votre précieuse contribution à la réussite de cette belle fête communale !



CONCOURS MAISONS FLEURIES

Comme chaque année, le concours des maisons fleuries revient, et cette année est signe de nouveauté avec une nouvelle catégorie : l'éco potager !

Pour plus d'information, et pour le règlement, merci de vous rediriger vers la mairie !



Communication commune de Saint-Pierre-Des-Fleurs - Octobre 2024 - Tel 02 35 87 82 45 - www.stpierredesfleurs.fr

***CONCOURS DES MAISONS FLEURIES & Eco Potager**

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Télé : _____
fixe / Tél. portable : _____
Courriel : _____

Inscription en Ligne : www.stpierredesfleurs.fr OU Bulletin
À COMPLÉTER ET À RENVOYER AVANT le 18 MAI 2025
Services Techniques commune de Saint-Pierre-Des-Fleurs
Route de Thuit-Anger - 27370 Saint-Pierre-Des-Fleurs



PARTICIPEZ À L'EMBELLISSEMENT DE LA VILLE EN FLEURISSANT VOTRE LOGEMENT.

Dans le cadre de la COP 21 La Normandie reste dans la démarche Territoire Engagé et dans la Transition Écologique. La commune de Saint-Pierre-Des-Fleurs agit activement en matière de protection de la biodiversité et du cadre de vie. Elle mène un travail de fond pour s'adapter aux enjeux environnementaux. La commune souhaite entraîner les habitants dans cette dynamique, aussi elle ajoute depuis 2020 une dimension environnementale au concours classique des maisons fleuries.

Deux catégories distinguées >

- Jardin
- Prix « Éco potager »

Ce concours intègre donc des critères de développement durable et prend ainsi en compte des démarches de jardinage bio. Il récompense essentiellement la préservation de la ressource en eau (récupérateurs d'eau de pluie, arrosage tôt le matin ou tard le soir pendant les fêtes chaudes, utilisation de vivaces et de plantes locales adaptées à notre climat, le paillage...) et le respect de la biodiversité (nichoirs, mare, refuges pour les auxiliaires du jardin, utilisation de produits de bio contrôle d'origine naturelle,

Association de fleurs et de légumes, fauche tardive, plantes mellifères...). Le concours est ouvert gratuitement à tous les habitants de la commune, propriétaires et locataires. La date limite d'inscription est fixée au 18 mai 2025. Pour les deux catégories, le jugement s'effectuera en présence du propriétaire ou du locataire qui pourront nous présenter leurs plantations. Pour le prix « Éco potager », le jury jugera le potager et la démarche de gestion en présence du candidat. Une semaine avant le passage du jury le candidat sera prévenu.

Contact : 02 35 87 82 45

Merci d'indiquer votre thème
JE SOUHAITE M'INSCRIRE AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES DANS LA CATÉGORIE :

J'autorise le passage du jury dans mon jardin.

Fait le :
Signature :

- Jardin
 Prix « Éco potager »

CADRE DE VIE

CONCOURS DE MAISONS ET COMMERCES DÉCORÉS



Pour célébrer les fêtes de fin d'année, la commune lance un concours de maisons et commerces décorés, invitant chacun à faire rayonner l'esprit de Noël dans les rues de la ville.

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les habitants et commerçants.

Il se déroulera du 16 décembre 2024 au 1er janvier 2025.

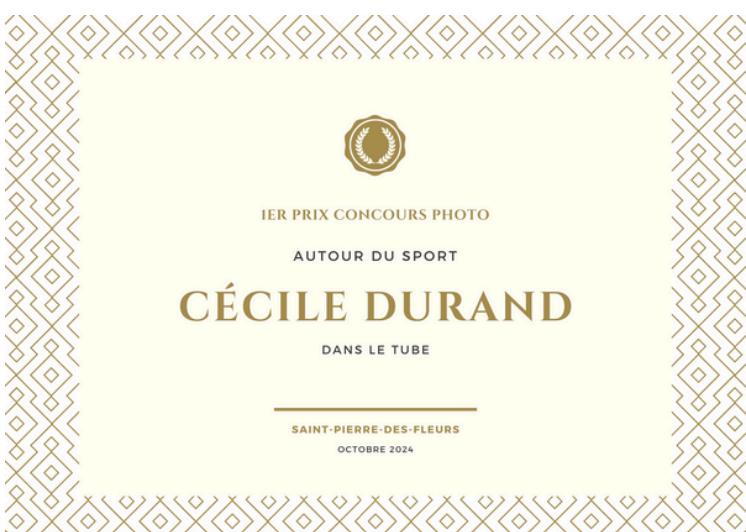
Informations et règlement disponibles en mairie



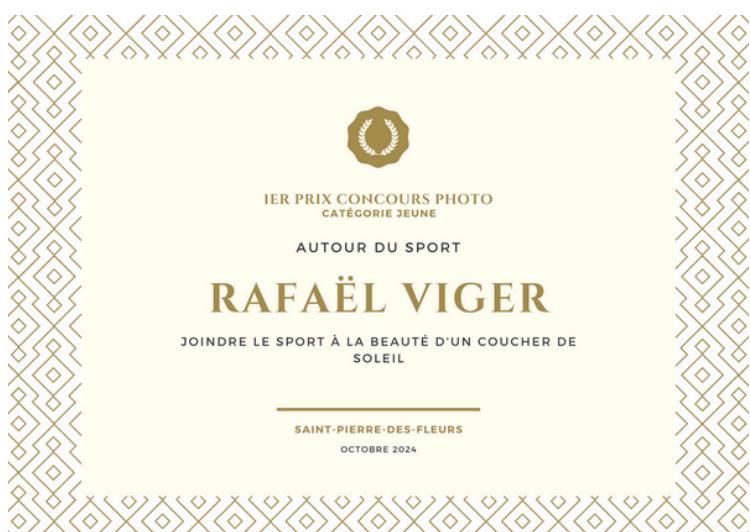
GAGNANTS DU CONCOURS PHOTOS

L'édition du concours photos 2024 « Autour du sport » a inspiré une vingtaine de photographes amateurs. Les membres du jury ont eu la tâche difficile de sélectionner leurs préférées parmi quelques 45 photos présentées. Un grand merci à tous ces amateurs de photos pour leur participation !

Rendez-vous pour l'édition 2025 avec un nouveau thème qui pour l'instant reste secret ...



Deuxième prix catégorie adulte : M Jacques JOURDAIN
Troisième prix catégorie adulte : M Laurent QUÉRÉ



Deuxième prix catégorie jeune : Axel VIGER
Troisième prix catégorie jeune : Célie RENAULT

CADRE DE VIE

CHANGEMENT DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES À PARTIR DU 1ER JANVIER 2025

DECHETS LIMITES, COUTS MAITRISES !

La tarification incitative ne montrera tous ses effets que si chacun adopte de nouveaux comportements vis-à-vis de sa consommation et de des déchets.



J'apporte mes encombrants et petits appareils électriques et électroniques usagés à la déchetterie.



Je dépose les objets en bon état qui ne me servent plus à la Ressourcerie ou j'en fais don à une association.



Je réduis mon gaspillage alimentaire.



Je refuse les produits à usage unique.



J'appose un stop pub sur ma boîte aux lettres



Je trie tout ce qui est recyclable.



Je répare ce qui peut l'être.



Je composte mes déchets de cuisine et de jardin.



Je réfléchis avant d'acheter.



Je bois l'eau du robinet.

À compter du 1er janvier 2025, la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) sera remplacée par la TEOMi (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative).

Ce nouveau mode de calcul vous permet d'agir concrètement sur le montant de votre facture. Une part de celle-ci sera désormais calculée en fonction du nombre de fois où vous présentez votre bac gris pour la collecte.

À noter :

La part incitative concerne uniquement le bac gris (ordures ménagères) et non le bac jaune (tri sélectif).

Le montant dépend :

- Du nombre de présentations de votre bac gris (et non de son poids – ne le sortez que lorsque c'est nécessaire).
- De la taille de votre bac gris, qui doit être adaptée à vos besoins.

Les sacs au sol ne seront plus collectés

Calendrier

2025 : Comptabilisation des collectes du bac gris.

2026 : Réception du premier avis d'imposition avec la TEOMI.

BACS À ORDURES - RAPPEL DES INCIVILITÉS



Maintenir la propreté aux abords des conteneurs d'apport volontaire !

Depuis plusieurs mois, des comportements incivils sont constatés autour des conteneurs d'apport volontaire, en particulier près du magasin Intermarché, à proximité du cimetière.

Nous rappelons à chaque usager l'importance de contribuer à la propreté de ces points de collecte. Un simple geste suffit : déposez vos déchets dans les bornes prévues à cet effet, et non à côté.

Le dépôt sauvage est passible d'une amende allant de 135 euros à 1500 euros.

Cette responsabilité collective est essentielle pour garantir un cadre respectueux, en particulier pour les familles qui viennent se recueillir au cimetière.

Ensemble, adoptons une attitude citoyenne pour préserver la dignité de ces lieux.



CADRE DE VIE

LIVRE À DEGUSTER

La nouvelle formule "livre à déguster" a remporté un vif succès le vendredi 14 juin; Les écrivains Michel Bussi, Romain Puértolas et Gordon Zola avaient répondu présent à notre invitation. Au programme, séance de dédicaces, présentation de l'actualité de chacun sur fond d'apéritif dînatoire pour terminer par une discussion libre avec le public.

Une belle soirée, très appréciée grâce à nos trois auteurs invités.



BIBLIOTHÈQUE

Des travaux d'aménagement d'un garde-corps et de remplacement de la porte d'entrée de la bibliothèque ont été réalisés cette année 2024 dans un souci d'accessibilité et de modernisation.

Le financement de ce projet d'un coût de 7 930 € HT atteint un taux de subventions publiques de 73.32 % réparti entre :

- L'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) 36,67 %
- Le Département de l'Eure 23,65 %
- La MDE (Médiathèque Départementale de l'Eure) 13 %
- Les fonds propres de la commune de Saint Pierre des Fleurs 26,68% + l'avance de la TVA qui sera récupérée au titre du Fonds de Compensation de la TVA.



CADRE DE VIE

BIBLIOTHÈQUE

Depuis septembre, les enfants qui sont au Périscolaire, et qui le souhaite, ont la chance de profiter de la bibliothèque quelques midis. Ils lisent, jouent, dessinent et profitent d'un temps calme entourés de livres !



Après des vacances et un inventaire, nos animations reprennent et nous nous sommes retrouvés pour un café littéraire et un atelier créatif d'Halloween. Mais ce n'est pas tout et plusieurs autres animations sont à venir !

La bibliothèque propose le portage à domicile. Vous êtes intéressé ou un de vos proches souhaiterait en bénéficié ? Contactez nous par téléphone au **06.28.77.56.30**, par mail bibliospf@wanadoo.fr ou directement à la bibliothèque.

Renseignement également disponible à la mairie de Saint-Pierre-des-fleurs, sur place, par téléphone au **02.35.87.82.45** et par mail à mairie.stpierredesfleurs@wanadoo.fr.



Nous vous rappelons qu'en raison du nombre de places limitées, il est conseillé de s'inscrire pour les animations.

Vous pouvez vous inscrire à la bibliothèque, par téléphone au **06.28.77.56.30** ou par e-mail sur bibliospf@wanadoo.fr

Suivez-nous sur Facebook pour plus d'informations.
<https://www.facebook.com/bibstpierredesfleurs>



Suivez-nous sur Instagram pour découvrir nos dernières lectures ! [@bibstpierredesfleurs](https://www.instagram.com/bibstpierredesfleurs)



Et pour toutes informations sur nos bibliothèques du réseau, rendez-vous sur notre portail :

<https://mediatheques-reseau-roumois.fr/>



CADRE DE VIE - ÉVÈNEMENT À VENIR

SALON DE LA PEINTURE ET DE LA SCULPTURE

A la rencontre de :



Georges Goupy

Le monde artistique de Georges Goupy est influencé par le monde qui nous entoure.

Son œuvre s'inspire de la fluidité et de la flexibilité du métal, mariant la robustesse de la matière avec la légèreté de l'imagination.

L'humain en est le centre de gravité, symbolisé dans ses sculptures par un demi-cercle, vecteur graphique de celles-ci. Il symbolise à la fois la continuité et l'évolution perpétuelle.

L'abstraction représente l'écriture de cette réflexion intérieure dans laquelle l'inspiration puise sa source.

La sculpture commence bien avant de toucher le métal. Il visualise dans son esprit chaque courbe et détail. Ce processus mental est essentiel permettant clarté et précision dans son travail de création.



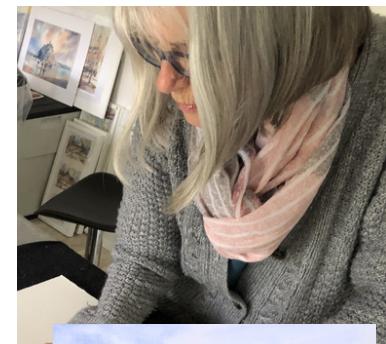
Danièle Gouby

De l'eau... Pour l'aquarelle rien de plus normal !

Mais ici l'eau est le sujet de prédilection dans les créations de Danièle Gouby.

Les marines, les barques, les falaises, les bateaux et bords de mer sont autant de prétexte pour transcrire en termes de lumière et de contrastes les émotions, ambiances puisées dans le quotidien.

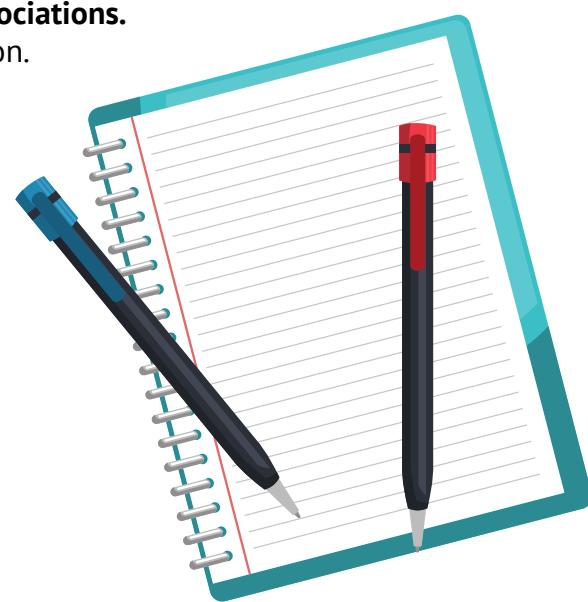
La technique de l'aquarelle lui permet d'apporter un certain charme et une atmosphère légère et apaisante.



DICTÉE À SAINT-PIERRE-DES-FLEURS

Une nouvelle dictée est en cours de préparation ! Venez vous amuser autour de l'orthographe et de la grammaire française : **Le samedi 25 janvier 2025 à 15h salle des associations.**

Nous serons très heureux de vous accueillir pour cette seconde édition.



UNE NOUVELLE RENTRÉE SCOLAIRE

Après presque deux mois de repos, les enfants ont repris le chemin de l'école Louis Pergaud le lundi 2 septembre.

Une rentrée qui s'annonçait automnale mais le soleil a choisi d'accompagner enfants, enseignants, équipes du périscolaire et agents communaux.

Pour l'année scolaire 2024-2025, ils sont 181 élèves répartis dans 8 classes !

Nous souhaitons à tous une très belle année scolaire.

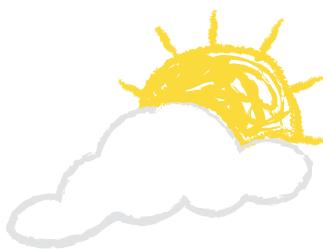
JOURNÉE D'INTEGRATION

Le vendredi 20 septembre, tous les élèves de l'école, de la Petite Section au CM2, ont participé à une journée d'intégration organisée par l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École). L'objectif était d'encourager et de valoriser la coopération, la cohésion et l'entraide entre les élèves de toutes les classes dans le but d'améliorer le climat scolaire.

Les élèves ont bénéficié de différents ateliers coopératifs (artistiques, sportifs, ou de réflexion et d'adresse). Ce temps d'échange s'est terminé par une performance artistique de percussions corporelles dans la cour de l'école où les 181 élèves de l'école ont pu montrer leurs talents de musiciens.

Cette journée a été possible grâce à la présence d'adultes pour encadrer les 12 ateliers de coopération : des parents d'élèves, des membres de la municipalité et de la cantine et des animateurs du périscolaire. L'équipe enseignante remercie chaleureusement tous les participants.

Enfin, une vente de gâteaux confectionnés par les familles a été organisée à la sortie de l'école pour clôturer cette belle journée !



VIE ASSOCIATIVE

VAL D'OISON JUMELAGE

Réception des Anglais du 26 au 29 avril

Un week-end bien rempli pour nos amis Anglais de Clanfield :

Visite des jardins de Biotropica à Léry Poses, visite du Musée Jeanne D'Arc de Rouen, le tout agrémenté d'une soirée le samedi et partage de repas avant le retour vers Ouistreham où le ferry les attendait pour Portsmouth.

Le rendez-vous est déjà pris : En 2025, lors de notre visite à Clanfield, nous fêteront les 30 ans de notre jumelage

Voyage à Schömbergdu 28 avril au 1er mai

21 adhérents de Val d'Oison Jumelage ont été reçus à Ratshausen, à quelques kilomètres de Schömberg. Ce weekend franco-allemand a été l'occasion de fêter le 30ème anniversaire de notre jumelage de : « Val d'Oison », qui regroupe les communes de Fouqueville, La Saussaye, Le Bec Thomas, Saint Cyr La Campagne, Saint Germain de Pasquier, Saint Ouen de Pontcheuil et Saint Pierre des Fleurs, et de « Vallée de Schlichem » qui regroupe les communes de Dautmergen, Dormettingen, Dotternhausen, Hausen, Ratshausen, Schömberg, Weilen.

Quelques uns d'entre nous ont retrouvé avec beaucoup de plaisir M Weizeneger et M Benkendorf qui furent maires de Schömberg et de Dormettingen lors de la signature en 1994.

Lors de ce séjour visite de la mine de sel de Haigerloch-Settenplus ancienne mine de sel (1850) exploitée en Allemagne, encore en activité aujourd'hui avec un gisement qui se situe à une profondeur de 100 à 150 m. De la surface jusqu'à la zone d'exploitation, une grande galerie en pente a été creusée au début des années 2000 pour permettre la circulation de gros camions benne qui évacuent le sel utilisé principalement par l'industrie chimique et pour le déglaçage des routes. Une très faible quantité est toujours utilisée pour l'alimentation

Weekend randonnée franco-allemand

Cette année nos amis Allemands sont venus en France pour le week-end randonnée fin septembre, au bord du lac d'Orient près de Troyes.

Le lac d'Orient est un des quatre grands lacs artificiels, situés en régions Bourgogne et Champagne. Ce lac a été aménagé en dérivation de la Seine pour limiter les crues de la Seine en hiver et au printemps et lutter contre la sécheresse en été.

Visite de l'écomusée de Brienne la vieille, visite de Troyes et de son Musées du vitrail et promenades le long des berges du lac ont été les principales activités pour les 24 randonneurs.



VIE ASSOCIATIVE

PERGAUDFLEURS / RPE

Samedi 19 octobre, l'Association Pergaudfleurs a organisé son 1er ciné-goûter à l'occasion d'Halloween. Cette manifestation a ravi, les petits et les grands présents pour cette projection privée. Un grand merci aux participants.



FONCTIONNEMENT

L'association fonctionne grâce :

- ➡ Aux parents volontaires qui organisent les manifestations
- ➡ Aux parents et élèves qui participent aux événements
- ➡ Aux parents qui aident ponctuellement lors des gros événements (kermesse) qui demande plus de bras ou la préparation des gâteaux pour les ventes.

Comment aider ?

En intégrant notre équipe et en nous aidant à la gestion des événements.

En participant à nos manifestations (gâteaux, tenue de stand, par la participation de vos enfants)

En partageant vos idées pour des futurs projets

ON VOUS EXPLIQUE TOUT !

PERGAUDFLEURS

C'est une ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES (APE) de l'Ecole Louis Pergaud régit sous la loi 1901 qui réunit les Parents volontaires de l'école. Sans lien avec les Représentants de Parents d'élèves Elus (RPE).

ROLES

Elle organise divers événements culturels tout au long de l'année scolaire : Foire à la puériculture, Tombola, Fêtes des enfants, Kermesse

Elle contribue à améliorer la vie scolaire de nos enfants : dons à l'école d'une bibliothèque partagée, matériel pour les récréations (jeux),

Elle sert à offrir une scolarité riche et épanouissante à nos enfants.

A quoi servent les bénéfices ?

Les bénéfices réalisés par l'organisation des événements servent à :

- ➡ Améliorer le quotidien scolaire des enfants grâce aux dons à la coopérative de scolaire de chaque classe
- ➡ Améliorer les activités créatives par la donations d'une bibliothèque partagée, de jeux pour l'extérieur (cordes à sauter, ballons, tricycle,...)
- ➡ Participer aux projets pédagogiques de l'équipe enseignante (projets de classes, sorties,....)

Ces bénéfices et les donations que nous faisons à l'école ne dépendent que de la réussite de nos événements et de votre participation.

ON COMpte SUR VOUS !



Les Représentants de Parents d'Elèves

1 ILS DÉFENDENT LES DROITS DE TOUS LES ENFANTS DE L'ÉCOLE

2 ILS ÉCOUTENT LES OBSERVATIONS ET LES QUESTIONS DES PARENTS ET LES REMONTENT LORS DES CONSEILS D'ÉCOLE ET COMMISSIONS MÉNU

3 ILS ONT UN RÔLE DE MÉDIATEUR ENTRE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE ET LES PARENTS

4 ILS SERVENT DE RELAIS ENTRE LES PARENTS ET LE PÉRISCOLAIRE / LA Mairie

5 ILS PARTICIPENT AUX VOTES LORS DES CONSEILS D'ÉCOLE



6 ILS SONT LE RELAIS DES NOUVELLES IDÉES ET PROPOSITIONS DES PARENTS

7 ILS ACCEPTENT DE DONNER DE LEUR TEMPS LIBRE POUR MENER À BIEN LEUR MISSION ET FAIRE EN SORTE QUE CHAQUE ENFANT SE SENTE BIEN À L'ÉCOLE

Rpe StPierre DesFleurs

rpesaintpierredesfleurs@hotmail.com

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024 – 2025

OCTOBRE

7 octobre : Photo de classe



11 octobre : Elections des RPE



14 octobre : Election des délégués de classe

Organisé par l'ECOLE

13 octobre : Octobre Rose



19 octobre : Ciné-Gouter d'Halloween

Organisé par PERGAUDFLEURS

NOVEMBRE

4 novembre : 1^{er} conseil des élèves

Organisé par l'ECOLE

FEVRIER

1^{er} et 2 février : Week-end de jeu



Organisé par PERGAUDFLEURS

VENTE DE GATEAUX

Organisé par l'ECOLE

8 novembre : par les parents de cycle 3

10 janvier : par les parents de cycle 1

4 mars (Mardi Gras) : ventes de crêpes par tous les parents et PERGAUDFLEURS

2 mai : par les parents de cycle 2

27 juin : par tous les parents. Olympiades des élèves



DECEMBRE

1^{er} décembre : Marché de Noël

TOMBOLA DE NOËL

Organisé par PERGAUDFLEURS

JUIN

13 JUIN : SPECTACLE ECOLE KERMESSE

Organisé par l'ECOLE et PERGAUDFLEURS

MARS

29 et 30 mars : Week-end Foire à la puériculture

Organisé par PERGAUDFLEURS

Vente de Sac

Organisé par l'ECOLE

Organisé par l'ECOLE



VIE ASSOCIATIVE



ACSSO

Rando Soupe

En novembre, la traditionnelle randonnée semi-nocturne a eu lieu, suivie d'un chaleureux souper. Les participants ont pu profiter d'une belle promenade au clair de lune, avant de se retrouver autour de soupes réconfortantes et de délicieuses pâtisseries préparées par les bénévoles de l'association. Cette soirée conviviale a permis à tous de se rassembler dans une ambiance festive et chaleureuse. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette belle réussite !



L'année 2024 se clôturera par une action au profit du Téléthon.

Un couscous maison (avec 3 viandes) à emporter sera proposé le vendredi 29 novembre, au prix de 10 € par personne. L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'AFM. Les réservations sont obligatoires (voir le bulletin d'inscription joint à ce magazine).

Comme chaque année, une tombola sera également organisée, avec des billets à 1 €.

Venez nombreux soutenir cette belle cause !



CLUB DE L'ESPÉRANCE

Le 19 septembre dernier, le club de l'espérance s'est déplacé jusqu'au château de Vendeuvre.

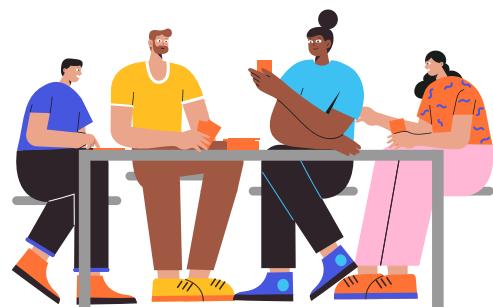
La première étape en arrivant à Vendeuvre a été la visite du musée des meubles miniatures. Puis chacun s'est dirigé vers les intérieurs du château où un guide nous a conter son évolution dans le temps et les étapes de sa restauration.

Après un sympathique déjeuner, les magnifiques jardins du château nous attendaient avec un temps bien clément.



Amateurs de cartes :

Nous vous attendons le 15 novembre prochain à 14h00 dans la salle des association pour un concours de coinché.
6 Euros.



Alors si vous aussi vous souhaitez adhérer au club et profiter des sorties, n'hésitez pas à venir vous renseigner les 2e et 4e jeudi de chaque mois salle du Clas près de la Mairie ou par téléphone

06 32 51 97 73

VIE ASSOCIATIVE

PHIL'OISON

Et si nous parlions Philatélie ?

Décembre 2024



L'Association Philatélique de la Vallée de l'Oison, Phil'Oison, continue son petit bonhomme de chemin. Elle vient de fêter ses 34 ans d'existence, fin octobre. Ses réunions ont lieu dans la salle des Associations de Saint-Pierre-des-Fleurs tous les 3èmes dimanches du mois, de 9h30 à 11h30. Outre compléter les albums que chacun collectionne, de France, d'Europe ou du monde entier grâce aux carnets de circulation, d'autres montent des collections selon leurs envies et participent à des expositions de tous niveaux. Notre club est le premier de Haute-Normandie à posséder autant de collections et de compétiteurs et les résultats sont là :

8 exposants à 8 manifestations avec 28 collections :

- 3 expositions départementales dont 1 compétitive à DIEPPE où nos 5 participants et participantes ont obtenu de très bons résultats avec 5 collections. 9 collections avaient été prêtées au HAVRE et 8 à SOTTEVILLE les ROUEN.
- 1 Régionale : LONGEVILLE SUR MER (85) avec 2 exposants.
- 1 Inter Régionale : ROUEN (76) avec 5 exposants.
- 1 Nationale : PARIS (75) avec 2 participants au concours Open Sport 2024.
- 1 Internationale : BRUXELLES (BELGIQUE) avec 1 exposante.
- Nous présentons également 3 collections en Nationale à Timbres Passion 2024 à Châlons-en-Champagne fin octobre. Dans le cadre du Championnat de France Jeunesse par équipes, nos deux jeunes font partie de l'équipe régionale de Haute-Normandie.

Toutes les collections présentées sont d'un très bon niveau puisque les récompenses obtenues vont de l'Argent au Grand Vermeil.

Si vous êtes intéressés, venez nous rejoindre !

Le Président : B. SANTRAINÉ

LE VIVIER DE ST PIERRE

Le Vivier de St Pierre a terminé sa saison avec un concours de pêche comptant 24 inscrits, suivi de la remise des récompenses aux meilleurs pêcheurs sur l'année, pour se conclure par son traditionnel barbecue de 40 convives.

L'Assemblée Générale se tiendra le 15 février 2025.



VIE ASSOCIATIVE

SPL SECTION SCRABBLE

En attendant la prochaine édition, voici la photo des récompensés, suivant leur classement, ou série, ou catégorie. Sur les 77 joueurs participants au tournoi homologué du dimanche 1er septembre 2024.

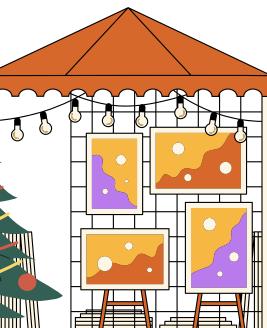


LES VIKINGS



Les vikings vous invitent au marché de Noël le **dimanche 1er décembre de 8h à 18h !**

De nombreux exposants vous attendent pour vous proposer des idées originales pour vos cadeaux de fin d'année !



Marché de Noël des Vikings de Saint Pierre des Fleurs



Dimanche
01
Décembre
2024

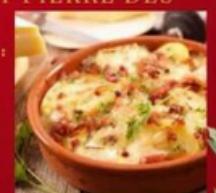
De 8h00
à 18h00



Restauration sur place : Tarte flambée maison avec et sans réservation (plat à emporter et réservation par téléphone)

SALLE DES FETES DE SAINT PIERRE DES FLEURS

Renseignements, pré réservation et plat à emporter :
06.50.57.24.85
06.87.44.77.34



WEEK-END ROSE, ENCORE UNE ÉDITION RÉUSSIE

Le week-end Rose s'est déroulé le 12 et 13 octobre dernier.

Une nouvelle fois les associations de St-Pierre-des-Fleurs ont joué la carte solidarité :

Expositions de créations faites mains, ventes de gâteaux, d'objets fabriqués par les enfants de l'école Louis Pergaud avec le concours du périscolaire.

Chasse au trésor, randonnée pédestre et à vélo, structure gonflable, soirée dansante année 80, de quoi se divertir tout au long de ce week-end où le soleil a daigné se montrer le dimanche.

L'équipe Municipale remercie Art Déco, le club de l'Espérance, le club de country, les P'tites Mains de St Pierre, ACSSO, la Société d'Histoire, les Randonneurs Cyclo de St-Pierre-des-Fleurs, AFS Vivre sans Frontière, PergaudFleurs et les Vikings.

Merci aux commerçants de St-Pierre-des-Fleurs et à M Dumont, directeur d'Intermarché pour avoir offert les ravitaillements des randonnées.

Merci à L'ESVO pour la vente des rubans roses.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine

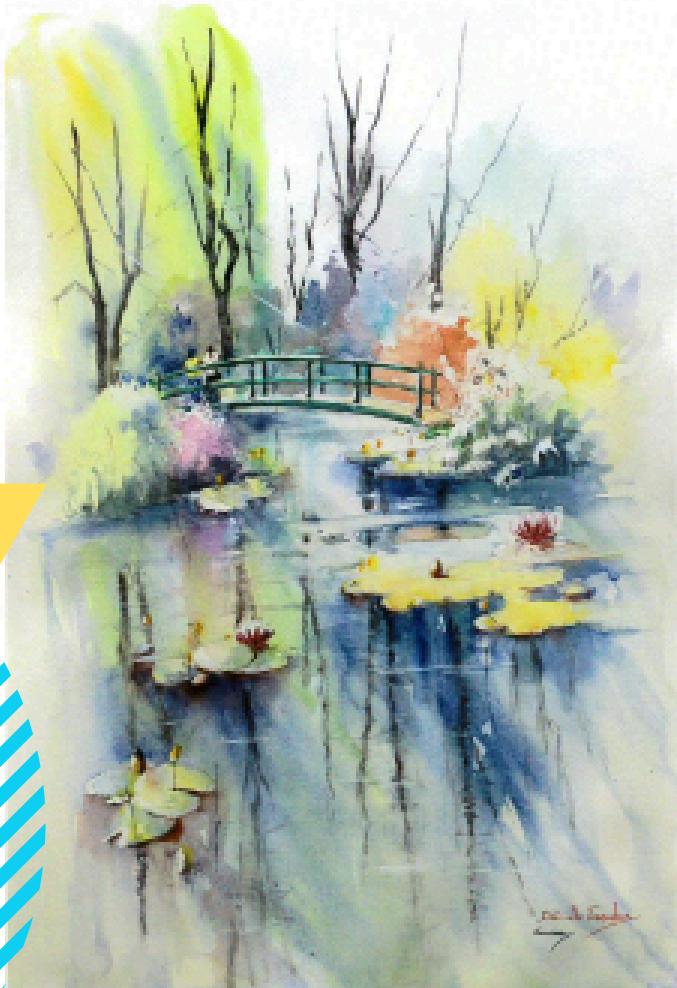


Merci



39^e Salon de la Peinture et Sculpture

Saint Pierre des Fleurs



Danièle GOUBY



Georges GOUBY

**Mairie
9 au 12
Novembre 2024**

10h-12h30 & 14h-18h le 9, 10 et 11 novembre - 15h-18h le 12 novembre

Imp. DELAVAL 00 00 00 00



Panneau
Pocket

Saint-Pierre-des-Fleurs - 27370



@SaintPierredesFleurs